



Paris, le 23 novembre 2009

**Monsieur le Secrétaire du COMITE D'ENTREPRISE BRITAIR
Mesdames et Messieurs les ELUS DU CE BRITAIR**

Face au projet d'une éventuelle « RESTRUCTURATION » des filiales régionales d'AIRFRANCE nous demandons la tenue d'un CE Extraordinaire BRITAIR dans les plus bref délais, ceci afin de répondre à l'incompréhension généralisée des salariés concernés.

A ce stade il est nécessaire d'obtenir plus de précisions de la part de la Direction BRITAIR sur les « réflexions communes » en cours avec Régional. De plus il est impératif que ces « groupes de travail » axés sur la redéfinition de l'activité de chaque compagnie respectent en priorité les équilibres sociaux de chacune d'entre elle.

L'aspect social doit être remis au cœur de ces études dites de « productivité et d'économie » car tous les salariés sont concernés d'une façon ou d'une autre et ce quelque soit la base (PARIS, LYON, BREST, RENNES, NANTES, STRASBOURG)

Nous rappelons que la majorité des élus doivent en faire la demande pour que ce Comité d'Entreprise Extraordinaire puisse avoir lieu.

Nous souhaitons que cette demande soit partagée par tous dans l'intérêt collectif, comme ce fut le cas lors de la motion désignant la nomination d'un expert sur l'intégralité de ce dossier « source d'instabilité sociale » dans l'entreprise.

Syndicalement

Francisco MORATA Elu titulaire CE (06 86 38 53 01) zmorata@numericable.fr

Lionel BERGER ELU suppléant CE (06 19 19 09 30) berger.lion@gmail.com

Anthony CORRE Représentant Syndical (06 14 37 84 81) anthonypnc@yahoo.fr

UGICT CGT PNC BRITAIR
www.ugictpnc.com